



COMPTE RENDU DU CCE DU 24 OCTOBRE 2006

Le CCE s'est déroulé en présence de la nouvelle direction Easydis, Messieurs GRENIER et DAUDIN.

Plusieurs sujets ont été abordés :

- résultat 2006 (à fin août)
- plan de sécurisation
- perspectives à 3 ans

Nous avons retenu :

- Très bonne nouvelle pour les salariés de Technopole qui voit leur site et leur activité maintenue. **Le déménagement est donc annulé.**
- **La fermeture de Verpilleux est confirmée pour 2008** mais le nouveau site qui englobera Verpilleux et Andrézieux Pondéreux sera situé dans la périphérie Stéphanoise au maximum à 20 kilomètre du site actuel. C'est déjà une nouvelle satisfaisante, reste à connaître le lieu exact.
- Le site d'Auxerre est maintenu et **aucun projet de déménagement n'est prévu.**
- Il est en **projet le déménagement de Toulouse Fenouillet** mais à l'heure actuel rien n'est décidé.
- **Plan de Sécurisation** : Il s'agit en fait d'éviter les bugs rencontrés en cours d'année afin de maintenir les livraisons aux magasins. Les solutions sont diverses et variées. La CFDT a précisé qu'elle ne validerait aucun accord qui ne respecterait pas les règles de droit.

**Tous les points suivants ont été dits
clairement par les élus CFDT.**

1/ Les salariés qui participent au résultat d'easydis étaient dans l'attente d'une augmentation de leur pouvoir d'achat (salaire) et qu'une entreprise qui paye 50 % de ses salariés au SMIC ne peut pas non plus espérer motiver les troupes.

2/ Respecter les textes

Payer les heures supplémentaires avec majoration est une obligation

3/ Contrairement à certains, la CFDT est consciente du manque d'avancée sociale à Easydis. L'intéressement et la participation qui ne sont que des plus ne peuvent remplacer un salaire décent.

On n'est pas dans la PME du coin mais dans un groupe international et les rémunérations variables ça craint.

Pour preuve, en 2005, le PDG du groupe Casino, qui est aussi actionnaire majoritaire a choisi de maintenir les dividendes par action au niveau de 2004 quand notre intéressement et notre participation étaient en chute libre.

Comme la CFDT l'avait demandé il fallait un CCE Extraordinaire. Il était impossible d'épuiser l'ordre du jour sur un CCE Ordinaire.

Résultat : un nouveau CCE est programmé le 29 novembre 2006

Les NAO 2007 nous donnerons la réponse sur les intentions sociales de la nouvelle direction d'Easydis.

Vos élus CCE